

*Accords fiscaux—Loi*

Le gouvernement fédéral, nonobstant les protestations, entre autres, du premier ministre de l'Ontario à l'époque, a obligé les provinces à souscrire au régime public et universel de soins médicaux. Immédiatement après cela, des fonds suffisants sont devenus disponibles. Depuis 1975, et une fois encore alors que je siégeais à l'Assemblée législative de l'Ontario, la somme disponible au titre de la recherche et des soins médicaux pour assurer le bien-être des familles en Ontario a été menacée.

Tout d'abord, les provinces rétablissaient leurs priorités et, ce faisant, elles instituaient des programmes de paiements particuliers plutôt que de puiser aux recettes générales. Sauf erreur, nous sommes passés de l'OMSIP à l'OHIP et les cotisations ont augmenté à une allure vertigineuse et, en définitive, les familles les plus désavantagées devaient payer des cotisations bien supérieures à leurs moyens. Au bout du compte, il nous a fallu dans notre province supprimer des lits d'hôpitaux, fermer des pavillons d'hôpitaux et même fermer des hôpitaux entiers dans certaines régions, ce qui a limité l'accès aux soins hospitaliers en bien des endroits tout en augmentant les charges.

A l'heure actuelle, en Ontario, les fonds versés à la plupart des hôpitaux universitaires ne suffisent pas à maintenir le niveau de progrès technologique nécessaire pour faire face à la demande changeante. Les instances qui m'ont été présentées en diverses occasions m'ont amené à croire que les possibilités de progresser médicalement, dans nos propres centres de recherche médicale, ici, dans la province, sont inférieures à ce qu'elles étaient il y a une dizaine d'années.

Je dirai au gouvernement que l'initiative qu'il s'apprête à prendre va réduire encore davantage ces possibilités. La mesure que le gouvernement se propose de prendre va entraîner une baisse considérable du financement des soins médicaux, sans parler de l'enseignement postsecondaire, et cela ne peut aboutir qu'à trois choses. Il faudra réduire la recherche médicale, le nombre de lits et l'effectif hospitalier, ou encore hausser considérablement les primes des familles qui doivent être assurées en vertu du programme global d'assurance-maladie.

Ce ne sera pas nécessairement l'un ou l'autre cas à l'exclusion des autres. Il est fort possible que les trois, ou deux des trois surviennent ensemble, ou encore une combinaison qui va faire que les gens vont payer des primes plus élevées pendant

que l'accessibilité des soins médicaux va diminuer et que la recherche médicale faite au Canada va ralentir considérablement.

Pour la seule province d'Ontario, l'incidence des coupures au FPE, celles dont il est question aujourd'hui, va être de réduire de 114.2 millions de dollars en 1986-1987 le montant attendu; pour 1987-1988 la réduction va être de 243 millions; pour 1988-1989, elle va être de 387.6 millions; pour 1989-1990, de 546.6 millions; et en 1990-1991, c'est 722.7 millions de dollars qu'il va y avoir de moins que prévu pour l'enseignement post-secondaire et les soins de santé. La réduction totale en dollars des sommes disponibles pour les travaux dont je parle s'élèvera à 2,014.1 millions à l'horizon 1991.

Étant donné la fragilité du système d'enseignement post-secondaire, et l'égale fragilité du régime de soins de santé, il n'y a vraiment pas moyen de trouver deux milliards de plus; mais le système lui-même ne peut pas survivre et fournir un niveau satisfaisant de soins ou d'enseignement s'il ne dispose pas de ces deux milliards. Je dis au gouvernement que dans l'effort qu'il fait pour rogner le budget fédéral et les dépenses, il prend des risques sérieux avec l'attitude du régime de soins de santé et d'enseignement post-secondaire à satisfaire les besoins véritables, même en ce moment où l'on ne peut guère dire qu'il fonctionne de façon supérieure. J'estime que le niveau se dégrade déjà.

Je tiens à dire, si on me le permet, que le gouvernement commet une faute en ne tenant pas compte de l'importance de la santé et de l'enseignement. Si des coupures doivent être réalisées, il n'est pas possible que ce soit à des chapitres où elles vont avoir des effets pernicieux et durables sur le pays. Si des coupures doivent être réalisées, il y a sûrement des domaines où elles auront des effets moins terribles, aussi bien à court terme qu'à long terme.

● (1310)

Je dirai que le gouvernement pourrait fort bien nous demander à quel chapitre faire les coupures. Tout ce que je peux dire, c'est que lorsqu'il a proposé ces coupures il nous a dit qu'il n'y avait pas d'argent. Mais en quelques semaines il a trouvé un milliard pour rescaper des banques au bord de la faillite. Tout ce que je peux dire, c'est que cela en dit plus sur les priorités du gouvernement que tout ce que je pourrais ajouter.